

POSTE OFFERT

Superviseur d'opérations forestières
(récolte et voirie)

GROUPE
FORESTRA
Coopérative Forestière



Situé à Laterrière dans la région du Saguenay Lac Saint-Jean, Groupe Forestra Coopérative Forestière est une coopérative de travailleurs qui œuvre dans l'ensemble des activités du domaine forestier. Ses principales activités, qui se déroulent en grande partie au Saguenay, sont les opérations forestières, les travaux sylvicoles ainsi que la production de plants forestiers destinée au reboisement de la forêt québécoise via sa filiale Pépinière Laterrière inc.

La Coopérative est actuellement à la recherche de candidats intéressés à occuper un poste de superviseur d'opérations forestières (récolte et voirie)

Sous l'autorité du surintendant des opérations forestières, le titulaire du poste sera appelé à remplir des tâches techniques et de gestion liée à ses fonctions tel que:

- Planifier, organiser, diriger, et contrôler les opérations récolte et de voirie sous sa responsabilité ;
- Veiller à faire respecter les lois et les règlements de santé-sécurité au travail ;
- S'assurer du respect de la législation et de la réglementation en vigueur (Environnement, système ISO, qualité, etc.) ;
- Surveiller et contrôler les coûts d'opérations ;
- Assurer la gestion des travailleurs et des sous-traitants conformément aux politiques établies;
- Effectuer toutes autres tâches nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions.

Compétences :

- DEC en technologie forestière ou BAC en opérations forestières ou autres formations connexes ;
- De 2 à 3 ans d'expériences pertinentes ;
- Connaissance des lois et règlement tel le RADF ;
- Connaissance D'ARCGIS sera considéré comment un atout ;
- Être à l'aise avec la suite office et les formulaires électroniques.

Profil recherché :

- Posséder un leadership positif et avoir une excellente aptitude pour les relations interpersonnelles ;
- Avoir une bonne capacité décisionnelle ;
- Être rigoureux et orienté vers les résultats ;
- Savoir s'adapter et évoluer en fonction du contexte ou des événements ;
- Faire preuve d'initiative et de débrouillardise ;

Conditions offertes :

- Salaire compétitif selon expérience
- Poste permanent
- Horaire : du lundi au vendredi midi
- Nombre d'heures par semaine : 45 h
- Allocation véhicule ou transport fourni
- Possibilité de revenir à son domicile à tous les soirs
- Aucun frais d'hébergement lorsque requis.
- Allocation pour équipement de sécurité (équipement de protection individuel)
- Conciliation travail-famille
- Possibilité de devenir membre de la coopérative et de bénéficier de plusieurs avantages tel que régime d'assurance collective et régime de retraite simplifié
- Possibilité d'avancement à l'intérieur de l'organisation

Groupe Forestra Coopérative Forestière
Service des ressources humaines
4910 boulevard Talbot
Laterrière (Québec) G7N 1A3
rh@groupeforestra.com

Contactez :
Julie Deschesnes 418-812-6822

GROUPE
FORESTRA
Coopérative Forestière